

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE KEROU

Consultant

Gassi BANI

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

MAI 2006

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	4
1.1 Cadre physique.....	4
1.2 Cadre Administratif.....	5
CHAPITRE II POPULATION	6
2.1 Etat de la population.....	6
2.2 Mouvements de la population.....	7
2.3 Ménages.....	7
2.4 Ethnies.....	8
2.5 Religions.....	8
2.6 Habitat.....	8
CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE	9
3.1 Pouvoir politique traditionnel.....	9
3.2 Pouvoir politique moderne.....	9
3.3 Système de parenté (les différentes formes de mariage).....	9
3.4 Place de la femme dans la société.....	9
CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES	10
4.1 Agriculture.....	10
4.2 Elevage.....	12
4.3 Les unités économiques.....	14
4.5 Energie et Eau.....	14
4.6 Transport et communications.....	16
4.7 Commerce.....	18
4.8 Tourisme et hôtellerie.....	19
4.9 Pêche et chasse.....	19
CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX	20
5.1 Santé.....	20
5.2 Action sociale.....	25
5.3 Education.....	25
5.4 Arts, culture, sports et loisirs.....	29
CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES	30
6.1 Evolution du budget communal.....	30
6.2 Recettes.....	30
6.3 Dépenses.....	30
CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE	30
CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES	31
CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	33
CONCLUSION	37

INTRODUCTION

La mise en œuvre de la décentralisation est devenue une réalité au Bénin avec la tenue en décembre 2002 et en janvier 2003 des élections communales et municipales et l'installation à partir de février 2003 des conseils communaux et municipaux.

Ces organes élus ont la responsabilité essentielle d'offrir aux populations les services sociaux de base (éducation, santé, assainissement, ramassage d'ordures...) en suscitant leur participation au renforcement de la démocratie, au développement local et à la lutte contre la pauvreté. En d'autres termes, les élus locaux ont la responsabilité d'insuffler une dynamique de développement surtout économique.

Le Développement Économique Local selon la Banque mondiale est un processus par lequel les acteurs des secteurs privés, publics et organisations non gouvernementales travaillent collectivement pour créer des conditions de croissance économique et d'emploi. Promouvoir l'économie locale, c'est mettre en valeur les potentialités économiques locales (ressources naturelles, terres, forêts, carrières, cours d'eau, productions agricoles, industrielles et commerciales, etc.) en valorisant les savoir-faire endogènes pour générer de l'emploi et des revenus aux individus, puis de la fiscalité pour la commune.

C'est pour aider les nouvelles autorités communales et municipales à atteindre leurs objectifs que le Programme de Démarrage des Communes (PRODECOM) a initié cette étude sur la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières. Cette étude permettra à chacune des communes du Bénin de disposer d'un outil de prise de décision susceptible d'orienter les autorités communales et municipales dans le choix d'actions prioritaires dans leurs stratégies de développement.

C'est dans ce cadre que la présente monographie est rédigée pour une meilleure connaissance de la commune de Kérou. Elle aborde successivement le cadre physique et administratif, le cadre humain, l'organisation sociale, les activités économiques, les secteurs sociaux, les ressources financières de la commune pour déboucher sur les contraintes et atouts de la commune ainsi que ses filières porteuses.

CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 Cadre physique

1.1.1 Situation géographique

Située au Nord-Est du département de l'Atacora, la Commune de Kérou est limitée au nord par la République du Burkina Faso, à l'Est par les communes de Banikoara et de Gogounou dans le département de l'Alibori, au Sud-Est par la commune de Sinendé dans le département du Borgou et au Sud par la commune de Péhunco. A l'Ouest, elle fait frontière avec la commune de Kouandé et au Nord-Ouest elle est limitée par la commune de Tanguiéta. La commune de Kérou est située entre les vallées de l'Alibori à l'Est, la chaîne de l'Atacora à l'Ouest et le fleuve Pendjari au Nord-Ouest. Elle fait partie des neuf (09) communes que compte le Département de l'Atacora. Elle s'étend sur une superficie de totale de 3.745 km². Elle compte quatre (04) arrondissements et vingt huit (28) villages et quartiers de ville.

1.1.2 Climat

De type soudano-guinéen, le climat de la commune de Kérou est caractérisé par une saison de pluie, allant de mi-avril à mi-octobre, et une saison sèche allant de mi-octobre à mi-avril. Elle appartient à une zone agroécologique caractérisée par une pluviométrie moyenne de 1.000mm d'eau par an³. La température moyenne varie entre 25°C en août et 31°C en avril. L'harmattan, un vent froid et sec, souffle entre décembre et mi-mars entraînant parfois une amplitude thermique de plus de 10°C.

1.1.3 Relief

La commune de Kérou est dans son ensemble située dans une pénéplaine qui s'étire dans la ligne de partage des eaux entre les bassins du Niger et de l'Atlantique. Mais à l'Ouest le relief est montagneux avec la présence d'un bras de la chaîne de l'Atacora dans les arrondissements de Firou et de Kaobagou.

1.1.4 Sols

La commune de Kérou dispose de trois types de sols à savoir les sols ferrugineux tropicaux, les sols ferralitiques et les sols hydromorphes rencontrés dans les zones marécageuses et dans les bas-fonds. Kérou dispose aussi de sols noirs très riches rencontrés dans les zones des forêts classées comme les localités de Pikiré, de Fêtékou et de Kaobagou. En dehors de ces localités envahies par les cultures du coton, les sols de la commune sont très pauvres.

³ APDD, Rapport de bord sur la sous-préfecture de Kérou, Mars 2001, p 2.

1.1.5 Géologie

L'essentiel de la faune de Kérou est comprise dans la zone cynégétique faisant partie intégrante du parc national de la Pendjari. Les diverses espèces fauniques rencontrées sont : les buffles, les éléphants, les lions, les singes et une gamme variée d'oiseau

1.1.6 Réseau hydrographique

La commune de Kérou est irriguée par deux grandes rivières permanentes, le Mékrou et la Pendjari, avec de nombreux affluents à régime torrentiel. Mais à l'Est ce sont surtout les affluents à régime torrentiel de l'Alibori qui irriguent la commune. Ce réseau hydrographique est complété par des cours d'eau dont la plupart ont un caractère saisonnier qui rendant l'accès à certains hameaux très difficile en saison de pluie. C'est sur les bras de ces cours que sont implantées les huit (08) retenues d'eau de la commune.

1.1.7 Végétation

La végétation dans son ensemble est faite de savane arborée. Elle est arborée surtout dans les forêts classées de la Pendjari et de l'Alibori et le long des cours d'eau comme le Mékrou où elle forme des forêts galeries. Kérou présente un paysage arboré en pleine dégradation due aux défrichements intensifs liés surtout à la culture du coton. Les ressources forestières occupent un domaine classé qui couvre 10.000 ha. La végétation de la commune est dominée par les espèces comme le néré, le caïlcédrat, le karité et le baobab.

1.2 Cadre Administratif

1.2.1 Evolution administrative

A compléter

1.2.2 Services techniques, administratifs et partenaires au développement

A compléter

1.2.3 Coopération décentralisée

A compléter

CHAPITRE II POPULATION

2.1 Etat de la population

2.1.1 Historique du peuplement

L'actuelle commune de Kérou serait créée au 18^{ième} siècle, c'est-à-dire vers 1700 par des chasseurs Bariba venus de Nikki. Kérou serait la résultante de la cohabitation de trois dynasties à savoir: la dynastie des Baribas dénommée "Sounon-boké", la dynastie des Wassangari, dénommée "Faroumosso" et la dynastie des Gourmantché dénommée "Yankpangou". De ces trois dynasties celle des Gourmantché fut la première à s'installer dans l'actuel quartier "karigourou" de Kérou-centre vers 1700. Ils furent rejoints après par les Baribas venus de Wénousson (région de Pikiré actuel) et s'installèrent dans l'actuel quartier "Sinagougrou" de Kérou. Ce n'est que plus tard que ces deux dynasties furent rejointes par la dynastie des Wassangari "Faroumosso" venus de Nikki et qui s'installa d'abord à Kongourou puis à Yakrigorou. Quelques années après leur arrivée, ils imposèrent leur hégémonie à toute la région suite à de violents combats où ils repoussèrent les Gourmantché vers l'autre côté de la montagne de l'actuel Firou. Ainsi, nacquit le royaume de Kérou. Mais que signifie Kérou ?

Toponymie

Le nom "Kérou" est la déformation du nom "kèroussou" qui signifie en bariba "les feuilles de bambou". En effet, le marigot qui ceinture la ville de Kérou était très riche en bambou dont les feuilles servaient à faire de la vannerie. Les Baribas qui y venaient chercher ces feuilles disaient qu'ils vont à "kèroussouwon" c'est-à-dire "forêt des feuilles de bambou". C'est ce nom qui fut plus tard donné à toute l'actuelle commune de Kérou.

2.1.2 Evolution de la population

Sur le plan démographique, la population de la commune de Kérou compte selon le recensement de 1992, 42.491 habitants dont 41.321 ruraux, soit 97,3 % et une population urbaine de 1.170 habitants, soit 2,7%. Les estimations de cette population faites en 2000, indiquent une population de : 54.140 habitants dont 26.979 femmes⁴ et un taux d'accroissement d'environ 3,43 %.

⁴ APDD, Rapport de bord sur la sous-préfecture de Kérou, Mars 2001
APDD Rapport de bord sur la sous-préfecture de Kérou , Mars 2001

Données démographiques de la Commune de Kérou (Estimations de 2000)

Population de Kérou en 1992	Répartition de la population par Arrondissement en 2000	Estimation de la population en 2000
Population totale : 42.491 Population rurale : 41.321 (97,3%) Population urbaine : 1.170 (2,7%)	Kérou: 27.889 Brignamaro : 12.687 Firou : 10.204 Kaobagou : 3.361	54.140

Source : PDC

2.1.3 Structure par âge et par sexe de la population

A compléter

2.1.4 Population active

A compléter

2.2 Mouvements de la population

2.2.1 Natalité

A compléter

2.2.2 Mortalité et morbidité

A compléter

2.2.3 Migrations

A compléter

2.3 Ménages

La commune compte 4.120 ménages dont 3.914 ménages ruraux. La taille des ménages est de 10,03 en milieu urbain et de 10,6 en milieu rural. La densité moyenne de la population est de 11,3 habitants au km². La répartition spatiale de cette population en 2002 se présente par arrondissement comme suit : Kérou: 27.889 ; Brignamaro : 12.687 ; Firou : 10.204 ; Kaobagou : 3.361

2.3.1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage

A compléter

2.3.2 Taille des ménages

A compléter

2.3.3 Revenus des ménages

A compléter

2.4 Ethnies

Les Bariba constituent le groupe socioculturel majoritaire de la commune (51,9 %) et sont pour la plupart des agriculteurs. Ensuite, viennent les Peuls, (21,40 %) essentiellement éleveurs de tradition. Ils proviennent pour la plupart du Mali, du Burkina Faso, du Niger, du Nigeria pour ce qui concerne les migrations transnationales et de Sinendé, de Nikki, de Gogounou pour ce qui concerne les migrations internes.

Les autres ethnies représentent 26,7%. Il s'agit des Djerma, des Yoruba, des Aja, des Fon, des Yom Lokpa, des Otamari et autres.

2.5 Religions

Les populations de Kérou pratiquent plusieurs religions dont principalement les religions traditionnelles (44,6%). L'islam occupe (30,3%) de la population. Viennent ensuite les autres religions: le catholicisme (7,3) et le protestantisme (0,3). On note une cohabitation pacifique entre les adeptes des différents cultes.

2.6 Habitat

2.6.1 Type d'habitat

On distingue à Kérou deux types d'habitat : l'habitat urbain et l'habitat rural. Le premier type caractérise l'arrondissement de Kérou centre. Il est aussi de type regroupé chez les Bariba alors qu'il est dispersé chez leurs voisins Peuls.

2.6.2 Matériaux utilisés dans la construction

Les habitations sont de forme rectangulaire et sont construites en matériaux semi-durs couverts de tôles ou en terre de barre et couverts de paille. La forme circulaire de l'habitation est rencontrée surtout en milieu rural et chez les éleveurs peuls.

2.6.3 Mode d'éclairage

A compléter

2.6.4 Mode d'approvisionnement en eau

A compléter

2.6.5 Type d'aisance.

A compléter

Etat des lieux

- Inexistence de collecteurs d'eau
- Latrines privées insuffisantes

- Mauvaise gestion des ordures ménagère

Besoins exprimés

- Accroître les latrines et les caniveaux
- Créer un service de voir

Remarques/ Observations

Il est nécessaire de construire des latrines publiques et de sensibiliser les populations sur l'hygiène du milieu de vie. La création d'un service de voirie peut faciliter l'assainissement surtout dans les chefs-lieux des Arrondissements.

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

3.1 Pouvoir politique traditionnel

3.2 Pouvoir politique moderne

3.3 Système de parenté (les différentes formes de mariage)

3.3.1 Mariage coutumier

A compléter

3.3.2 Mariage moderne

A compléter

3.4 Place de la femme dans la société

CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES

4.1 Agriculture

4.1.1 Terres agricoles

A compléter

4.1.2 Productions

Etat des lieux

- Terres cultivables disponibles, riches et favorables aux différentes cultures: céréales, tubercules, culture de rente surtout le coton etc.
- Superficie cultivée est de 25.114 ha soit 8,33% de la superficie de la commune en 2000
- Nombreux cours d'eau drainent la commune dont le Mékrou et la Pendjari qui sont les rivières les plus importantes.

Facteurs humains et organisationnels

- Population rurale en 1999 : 49.725 habitants avec 28.970 actifs agricoles.
- Echange économique entre les deux groupes socioculturels : bariba et peul.
- 08 retenues d'eau à but agropastoral.
- 67,68 % des actifs de la population de la commune interviennent dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse.

La production végétale

Production végétale de Kérou

Principale Culture	Commune de Kérou		Département Atacora		Pourcentages de Kérou par rapport au département	
	Superfici es (ha)	Producti on (tonnes)	Superfici es (ha)	Producti on (tonnes)	Pourcentag es superficies	Pourcentage s production
Maïs amélioré	656	1155	16891	28212	3,88	4,09
Sorgho	6123	5322	38886	35337	15,7	15,06
Igname	5424	59112	26899	330837	20,16	17,86
Manioc	752	8422	2804	99811	26,81	8,43
Coton	12735	16861	41966	51480	30,34	32,75

Source : Rapport annuel campagne agricole 2000/2001, CARDER Atacora, 2001.

Les techniques agricoles

- Culture extensive, itinérante et sur brûlis reste la plus pratiquée.
- Travail à la main avec une destruction importante des espèces végétales
- Forte utilisation des engrais chimiques et des insecticides.
- La houe reste le principal outil de travail: 70% des superficies sont cultivées à la houe.

4.1.3 Céréales

Les cultures céréalières de la commune sont le maïs, le sorgho

4.1.4 Cultures de rentes

La culture, le riz et l'arachide sont les principales cultures de rentes pratiquées dans la commune.

4.1.5 Bilan céréalier

4.1.6 Structures d'encadrement

- CARDER : 11 agents toutes spécialités confondues composés comme suit : 01 responsable du développement rural (RDR), 02 techniciens spécialisés (santé animale et production végétale), 02 superviseurs, 04 agents polyvalents de vulgarisation (APV), 01 technicien du conditionnement, 01 forestier.
- Organisations : 28 groupements villageois, 05 caisses villageoises d'épargne et de crédit, 01 CLCAM.

Besoins exprimés

- Encourager la mise en place de techniques de fertilisation des sols.
- Organiser les filières des produits vivriers.
- Négocier, organiser la délimitation des zones cultivables avec les forestiers.
- Mobiliser des fonds et rechercher des partenaires.

Remarques / observations

- Le grand engouement pour la culture du coton ne favorise pas l'autosuffisance alimentaire.
- Utilisation croissante de la culture attelée diminue la pénibilité du travail et accroît les superficies et la production. Cette technique de production peut être promue.
- Faible organisation des filières des cultures vivrières.

4.2 Elevage

Facteurs humains et organisationnels

- Existence de main d'œuvre en élevage : bouviers.

Remarques / observations

L'extension des cultures surtout du coton réduit considérablement le potentiel en pâturage. Les conflits éleveurs / cultivateurs sont de plus en plus fréquents. La prolifération des faux vétérinaires fragilise l'immunité des animaux.

4.2.1 Effectifs du cheptel

A compléter

4.2.2 Les espèces élevées

Les espèces les plus importantes élevées dans la commune sont présentées dans le tableau suivant :

Cheptel de la commune de Kérou

Principales espèces	Commune de Kérou (têtes) en 2000	Département Atacora (têtes) en 2000	Pourcentage en rapport avec Atacora (%)
Bovins	62 282	262 252	23,74
Ovins	18.000	160 140	11,24
Caprins	19.000	206 830	9,18
Volailles	50.000	690 988	7,23

Source : Rapport annuel campagne agricole 2000/2001, CARDER Atacora, 2001.

4.2.3 Différents types d'élevage

On y rencontre l'élevage des bovins, caprins, des ovins et de la volaille.

4.2.4 Personnel et structures d'encadrement

- CARDER : 11 agents toutes spécialités confondues composés comme suit : 01 responsable du développement rural (RDR), 02 techniciens spécialisés (santé animale et production végétale), 02 superviseurs, 04 agents polyvalents de vulgarisation (APV), 01 technicien du conditionnement, 01 forestier.
- Organisations : 28 groupements villageois, 05 caisses villageoises d'épargne et de crédit, 01 CLCAM.

Besoins exprimés

- Encourager la mise en place de techniques de fertilisation des sols.
- Organiser les filières des produits vivriers.
- Négocier, organiser la délimitation des zones cultivables avec les forestiers.
- Mobiliser des fonds et rechercher des partenaires.

Remarques / observations

- Le grand engouement pour la culture du coton ne favorise pas l'autosuffisance alimentaire.
- Utilisation croissante de la culture attelée diminue la pénibilité du travail et accroît les superficies et la production. Cette technique de production peut être promue.

Faible organisation des filières des cultures vivrières.

4.2.5 Infrastructures pastorales

- Secteur élevage dispose de trois postes d'élevage (Kérou, Brignamaro, Firou).
- Existence de vétérinaires 03 privés: Kérou, Brignamaro, Fêtékou.
- Existence de 02 pharmacies vétérinaires privées: Kérou centre, Brignamaro.
- Existence à Kérou centre d'un marché de bétail animé tous les 4 jours (même jour que le marché de Kérou).

4.2.6 Santé animale (les principales pathologies)

L'élevage est confronté à de nombreuses épizooties qui déciment les animaux. Les plus importantes sont :

- la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB)
- la fièvre aphteuse
- la pasteurellose
- les hématoparasitoses

Besoins exprimés

- Organiser des séances d'information et de formation avec les forestiers
- Créer une cellule de gestion des conflits cultivateurs et éleveurs

4.2.7 Alimentation du cheptel

A compléter

4.2.8 Produits de l'élevage

A compléter

4.2.9 Mouvements commerciaux

A compléter

4.3 Les unités économiques

4.5 Energie et Eau

4.5.1 Energie

Etat des lieux

- Pré électrification de Kérou centre¹⁴
- Bois de chauffe
- Charbon de bois
- 03 stations SONACOP à Kérou centre
- Existence de moulins (générateurs potentiels d'énergie).

Besoins exprimés

- Multiplier les points de vente des produits pétroliers
- Reboiser les espaces déboisés par la production du coton
- Mobiliser des fonds et rechercher des partenaires

Remarques/Observations

Dans toute la commune de Kérou, les populations utilisent essentiellement le bois de chauffe et le charbon de bois comme source d'énergie domestique. Ceci participe à la déforestation. Aussi, est-il nécessaire de promouvoir les produits pétroliers en installant des cuves de distribution surtout dans les chefs lieu d'Arrondissement et les grandes agglomérations.

4.5.2 Eau

- Forage équipé de pompe à motricité humaine : 69 forages équipés de 69 pompes et de forages. Ces ouvrages sont répartis comme suit :
 - Arrondissement de Brignamaro : 20 forages équipés de 20 pompes
 - Arrondissement de Kérou : 33 forages équipés de 33 pompes
 - Arrondissement de Firou : 14 forages équipés de 14 pompes
 - Arrondissement de Kaobagou : 02 forages équipés de 02 pompes

¹⁴ Atlas monographique des communes du Bénin, juin 2001

Répartition par arrondissement et par type d'infrastructures

Arrondissements	Type d'infrastructures		
	Puits modernes	Point d'eau exploitée	Taux de couverture
Kérou	06	39	43,82
Brignamaro	03	23	54,76
Firou	03	17	50,00
Kaobagou	00	02	16,67
Total	12	81	41,31

Source : Statistiques du SRH, 2002.

Objectifs au 31-12-2001 du Service Régional de l'Hydraulique de l'Atacora-

Donga :141 infrastructures d'eau potable.

- Taux de couverture des besoins en eau : 45 %
- Nombre d'abonnés de la SBEE en eau en 2001 : 172
- Longueur du réseau (m) de la SBEE en eau en 2001 : 17 km
- Production (m³) de la SBEE en eau en 2001 : non disponible
- Evolution des ventes (m³) de la SBEE en eau : non disponible

Besoins exprimés

- Mettre en place au niveau du SRH une méthode rapide d'étude des dossiers
- Augmenter le nombre de puits et de pompes
- Mobiliser les fonds et rechercher les partenaires

Normes/ Ecart

- 01 point d'eau pour 300 habitants
- 15 litres d'eau par jour par habitant

Le niveau de couverture des besoins en eau est assez faible par rapport aux autres communes du département qui sont à plus de 60%. A Kérou, le taux de couverture est encore à 45%. Certains villages et hameaux nécessitent toujours des points d'eau potable. Les besoins sont répartis par arrondissement de la façon suivante :

Etat des besoins en points d'eau potable

Arrondissement	Population (2000)	Nombre de points d'eau nécessaires	Nombre de points d'eau exploités	Besoins
Kérou	27.889	93	39	54
Brignamaro	12.687	42	23	19
Firou	10.204	34	17	17
Kaobagou	3.361	11	02	09
Total	54.140	180	81	99

Il faut au total 99 points d'eau pour améliorer la couverture en eau potable dans la commune en fonction des statistiques recueillies. Une étude devra toutefois préciser la répartition par village et hameau.

4.6 Transport et communications

4.6.1 Transport

Etat des lieux

- Taxi-moto à Kérou centre
- Véhicules personnels et taxis petit gabarit
- Camions
- Pousse-pousse

Besoins exprimés : Néant

Remarques/observations

Le principal problème exprimé par la population est l'insuffisance de moyens de transports (taxi) dont la conséquence est le coût élevé des frais de transport

4.6.2 Communications

Poste (OPT)

Etat des lieux

- 01 bureau de poste à Kérou centre
- 01 agent de poste
- Services élémentaires d'une poste

Besoins exprimés

- Améliorer la densité du réseau postal
-

Remarques/observations

Le service des PTT de Kérou ne dispose ni des services chèques postaux ni des services de la Caisse Nationale d'Épargne. Les populations font leurs épargnes et crédits à la CLCAM ou à la CVEC.

Téléphone

Etat des lieux

- 35 lignes disponibles à Kérou centre sur 1.700 lignes disponibles dans le département de l'Atacora²⁷.
- 30 abonnés à la fin de novembre 2002.
- 1 téléphone public au bureau de l'OPT.

Besoins exprimés

- Rendre plus fonctionnel le réseau.
- Étendre le réseau aux autres arrondissements.

Remarques/observations

Le téléphone est un casse-tête pour les populations de la commune de Kérou. En effet, du fait de son enclavement, la commune ne dispose pas de moyens de communication qui lui permettent de rester en contact avec le département. Au niveau départemental, le nombre d'abonnés a baissé de 13,25 %²⁸ en 5 ans. Cela est certainement dû au mauvais fonctionnement du téléphone dans l'Atacora qui décourage les abonnés. Ils préfèrent alors résilier leur abonnement.

Radio

Etat des lieux

- 1 radio régionale (Antenne de Parakou).
- Non-réception de la bande FM.

Besoins exprimés

- Organiser des émissions radio, théâtres, projections diapos et films sur des thèmes d'intérêts (santé, sida, nutrition, sexualité, méfaits de la tradition etc).
- Dynamiser les valeurs traditionnelles.
- Créer des clubs de lecture, d'alphabétisation et d'émulation pour les jeunes.

²⁷ Information du service technique ACTEL Natitingou, 2002 ; Annuaire téléphonique 2001.

²⁸ 1042 abonnés en 1997 (Tableau de bord social de septembre 1999) et 904 abonnés en fin novembre 2002 selon les responsables de l'OPT à Natitingou

Remarques/observations

Tout comme dans le cas du téléphone l'accès à l'information des populations de Kérou n'est pas chose facile. Il est en effet difficile de capter les radios nationales et aucune radio émettant sur FM n'est captée. Du coup, il se crée un déficit d'informations nationales et internationales dans la commune qui favorise des comportements fondés sur la rumeur. Toute chose qui ne facilite pas la gestion de la chose publique.

Télévision

Etat des lieux

- Faible réception de la télévision nationale

Besoins exprimés

- Améliorer la qualité des images et du son de la TV dans les 4 arrondissements.

Remarques/observations

Le manque d'électricité fait que les populations n'ont pas toujours accès à la télévision. La résolution de ces problèmes évoqués par la population passe par l'exécution des actions suivantes :

- Tenir des séances de négociation avec les autorités de l'audiovisuel.
- Améliorer le réseau et l'équipement de la poste, du téléphone, de la radio et de la télévision.
- Organiser des séances de concertations intercommunales dans les 03 communes (Kouandé, Péhunco, Kérou) pour identifier des actions à mener ensemble pour pouvoir partager les charges.

L'amélioration de la qualité et la réception de la transmission des émissions des radios et de la télévision peuvent accroître les sources d'informations des populations. Cela pourrait contribuer efficacement à la valorisation du statut de la femme rurale, à la protection de l'environnement mais aussi à la réduction de la pauvreté grâce aux émissions très enrichissantes qui passent sur ces ondes.

4.7 Commerce

4.7. 1 Infrastructures

- 05 marchés périodiques: celui de Kérou est le plus important et s'anime tous les 4 jours.
- nombreuses boutiques et autres baraques de gargoteries.
- marché de coton avec une production de 19.000 tonnes pour la campagne agricole 2001 / 2002.
- produits variés: bétail, céréales, tubercules, produits manufacturés et pétroliers, des services comme le transport inter-communal, les gargoteries.
- 19,60% des actifs de la population opèrent dans le commerce.
- une Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle (CLCAM) pour l'épargne et le crédit.

4.7.2 Produits

- Commerce de bovins, caprins, ovins, porcins, volaille.
- Commerce des produits manufacturés et autres (tissu, vélo etc.).
- Artisanat : les produits de consommation familiale (pagnes, chapeaux).
- Commerce des produits vivriers en sous produits alimentaires : huile, galettes, moutarde, beurre de karité, savon etc.

Besoins exprimés

- Solliciter l'installation des institutions de micro finances
- Solliciter l'installation des institutions d'appui en gestion des entreprises
- Stimuler les populations à la culture d'épargne et d'entreprise
- Dynamiser l'organisation des commerçant(e)s
- Mobiliser les fonds et rechercher les partenaires

Remarques / observations

Le secteur commerce a été aussi longtemps oublié surtout du point de vue de l'organisation. En outre, les organisations des commerçants sont minées par des problèmes internes qui réduisent leur capacité de compétition sur les marchés. Aujourd'hui, des opportunités s'offrent avec le programme de relance du secteur privé à travers les projets comme l'Association pour le Développement des Exportations (ADEx), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), le Projet de Promotion de l'Artisanat de la Coopération Allemande (PPA/GTZ).

4.7.3 Circuits de commercialisation

A compléter

4.8 Tourisme et hôtellerie

A compléter

4.9 Pêche et chasse

A compléter

Etat des lieux

- 02 grandes rivières: Mékrou et Pendjari où se pratique la pêche traditionnelle
- 09 retenues d'eau empoissonnées où la pêche est faite
- Existence de poisson d'eau douce
- Certains comités villageois formés par le Projet Promotion de l'Elevage dans l'Atacora (PPEA) pratiquent la pêche dans les retenues d'eau.

Besoins exprimés: Néant.

Remarques/observations

La pratique de la pêche qui se faisait avec les insecticides est abandonnée suite aux sensibilisations du PPEA qui a formé en lieu et place des pêcheurs villageois au niveau de chaque retenue d'eau. Mais bon nombre de ces retenues sont aujourd'hui peuplées de crocodiles.

CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX

5.1 Santé

5.1.1 Principales maladies

- Paludisme en saison pluvieuse.
- Les infections respiratoires basses et hautes (pendant l'harmattan).
- Les maladies diarrhéiques en saison pluvieuse
- Les parasitoses intestinales (sur les douze mois
- La méningite de l'harmattan jusqu'au mois de mai

5.1.2 Comportements et Attitudes à l'égard de la maladie

A compléter

5.1.3 Infrastructures et équipements

- Centre de santé communal avec bloc opératoire (mobile) : 01
- Centre de santé d'arrondissement : 02 dont 01 à Kaobagou et 01 à Firou.
- Maternités seules : 00
- Maternités isolées : 00
- Dispensaires isolés : 04 dont 01 à Woré, 01 à Fêtékou, 01 à Pikiré et 01 à Winra
- Dispensaires seuls : 00
- Centre de diagnostic et de traitement de la lèpre : 00
- Centre de traitement lèpre : 00
- Infirmerie scolaire : 00
- Unité villageoise de santé : 02 (non fonctionnelles)
- Postes de vente de produits pharmaceutiques : 04 (01 dans chaque chef lieu d'arrondissement 6
- Cabinets de soins privés : 01 (à domicile)
- 01 hôpital privé confessionnel à Brignamaro disposant de :
 - 01 maternité avec hospitalisation
 - 01 bloc médecine avec pédiatrie et salle d'hospitalisation
 - 01 bloc opératoire équipé non encore fonctionnel
 - 01 bloc radiologie équipé non encore fonctionnel
 - 01 ambulance (véhicule adapté)

⁶ APDD 1999, Etude monographique de la future commune de Kérou.

L'état des lieux révèle que les formations sanitaires sont dans un état de délabrement remarquable surtout le dispensaire de Winra. On constate aussi que la commune dispose d'un bloc opératoire mobile équipé d'un groupe électrogène et contenant un matériel chirurgical de pointe. Ce bloc n'est pas opérationnel. Ceci amène les malades à se soigner à l'hôpital de Banikoara plus proche (70 km dans le département de l'Alibori) au lieu de se rendre à Kouandé (à 82 km) qui est l'hôpital de référence de la zone sanitaire.

Les points de vente de produits pharmaceutiques sont quant à eux non seulement insuffisants mais dépourvus de médicaments essentiels. Les populations sont donc souvent obligées de se rendre à Banikoara ou à Natitingou pour acheter les produits qui leur sont prescrits.

5. 1.4 Personnel de santé

- 01 Médecin pour l'ensemble de la commune domicilié à Kérou centre
- 06 Infirmiers Diplômés d'Etat dont 04 à Kérou centre et 01 à Winra et 01 à Woré
- 06 Infirmiers de santé dont 01 à Fêtékou, 02 à Firou, 01 à Kaobagou, 02 à Pikiré
- 01 Sage-femme d'Etat : 01 à Kérou centre
- 02 Aides soignants à Kérou centre
- 13 Matrones répartis comme suit : 03 à Fêtékou, 01 à Firou, 02 à Kérou centre, 03 à Brignamaro, 01 Winra, 02 à Woré et 01 à Pikiré et 01 à Kaobagou.
- 03 Agents d'entretien et de service dont 02 à Kérou centre et 01 Winra
- 01 Technicien de laboratoire à Kérou centre
- 07 secouristes dont : 01 à Fêtékou, 01 à Firou, 01 Kaobagou, 01 à Winra, 01 à Pikiré et 01 à Woré
- 01 Comptable à Kérou centre
- 02 caissiers à Kérou centre
- 02 chauffeurs à Kérou centre

Au centre de santé confessionnel de Brignamaro, la situation se présente comme suit :

- 01 médecin
- 02 infirmiers de santé
- 01 sage-femme diplômée d'Etat
- 03 matrones
- 02 agents d'entretien et de service
- 01 chauffeur pour l'ambulance

Besoins exprimés par les populations

- Orienter les étudiants vers la médecine
- Recruter et former le personnel de santé

Remarques / observations

L'état des lieux révèle que les formations sanitaires sont dans un état de délabrement remarquable surtout le dispensaire de Winra. On constate aussi que la commune dispose d'un bloc opératoire mobile équipé d'un groupe électrogène et contenant un matériel chirurgical de pointe. Ce bloc n'est pas opérationnel. Ceci amène les malades à se soigner à l'hôpital de Banikoara plus proche (70 km dans le département de l'Alibori) au lieu de se rendre à Kouandé (à 82 km) qui est l'hôpital de référence de la zone sanitaire.

Les points de vente de produits pharmaceutiques sont quant à eux non seulement insuffisants mais dépourvus de médicaments essentiels. Les populations sont donc souvent obligées de se rendre à Banikoara ou à Natitingou pour acheter les produits qui leur sont prescrits.

Personnel de santé⁷

Etat des lieux

- 01 Médecin pour l'ensemble de la commune domicilié à Kérou centre
- 06 Infirmiers Diplômés d'Etat dont 04 à Kérou centre et 01 à Winra et 01 à Woré
- 06 Infirmiers de santé dont 01 à Fêtékou, 02 à Firou, 01 à Kaobagou, 02 à Pikiré
- 01 Sage-femme d'Etat : 01 à Kérou centre
- 02 Aides soignants à Kérou centre
- 13 Matrones répartis comme suit : 03 à Fêtékou, 01 à Firou, 02 à Kérou centre, 03 à Brignamaro, 01 Winra, 02 à Woré et 01 à Pikiré et 01 à Kaobagou.
- 03 Agents d'entretien et de service dont 02 à Kérou centre et 01 Winra
- 01 Technicien de laboratoire à Kérou centre
- 07 secouristes dont : 01 à Fêtékou, 01 à Firou, 01 Kaobagou, 01 à Winra, 01 à Pikiré et 01 à Woré
- 01 Comptable à Kérou centre
- 02 caissiers à Kérou centre
- 02 chauffeurs à Kérou centre

Au centre de santé confessionnel de Brignamaro, la situation se présente comme suit :

- 01 médecin
- 02 infirmiers de santé
- 01 sage-femme diplômée d'Etat
- 03 matrones
- 02 agents d'entretien et de service
- 01 chauffeur pour l'ambulance

⁷ Statistiques DDSP Atacora, 2001.

Besoins exprimés par les populations

- Orienter les étudiants vers la médecine
- Recruter et former le personnel de santé

Remarques / observations

La satisfaction de ce besoin permet de résoudre à long terme la pénurie des agents de santé. Mais en attendant, des recrutements et des formations doivent se faire. Dans cette logique, les besoins exprimés par la DDSP/Atacora pour l'année 2002 permettront de faire face aux problèmes causés par l'insuffisance du personnel de santé. Ces besoins sont présentés par formation sanitaire dans le tableau suivant.

Besoins en personnel exprimés par la DDSP

Formations sanitaires	Besoins en personnel exprimés par la DDSP
Kérou centre	- 01 infirmier - 02 aides soignants - 01 garçon de salle
Firou	- 01 aide soignante - 01 aide soignant

Besoins en personnel exprimés par la DDSP (fin)

Formations sanitaires	Besoins en personnel exprimés par la DDSP
Kaobagou	- 01 sage femme - 01 aide soignante
Fêtékou	- 01 infirmier - 01 aide soignante - 01 aide soignant
Winra	- 01 sage femme - 01 aide soignante
Pikiré	- 01 aide soignant
Woré	- 01 infirmier - 02 aide soignants
Total	05 agents qualifiés et 12 agents de soutien
Brignamaro ⁸	- 01 chirurgien (en formation) - 01 technicien en radiologie (en formation) - 01 aide soignante

Source : Statistiques DDSP Atacora, 2001.

⁸ CIPEN Kérou

Remarques / observations

Il faut noter que la DDSP n'a pas exprimé un besoin en chirurgien à Kérou centre malgré l'existence du bloc opératoire mobile avec un matériel de pointe.

Normes / Ecart

Normes.

Selon l'OMS9, il faut :

- 01 Médecin pour 10.000 habitants
- 01 Infirmier pour 5.000 habitants
- 01 Sage-femme pour 5.000 femmes

Sur le terrain, on constate selon les statistiques de 2001 fournies par la DDSP Atacora :

- 01 Médecin pour 54.140 habitants
- 01 Sage-femme pour 54.140 habitants
- 01 Infirmier pour environ 10.828 personnes

Ecart (ne tient pas compte du personnel de l'hôpital confessionnel de Brignamaro) :

Compte tenu de l'effectif de sa population, et des normes de l'OMS, les besoins de la commune de Kérou sont :

- 05 médecins au lieu d'un médecin ; il en faut encore 04.
- 10 infirmiers au lieu de 06 ; il en faut encore 04.
- 10 sages-femmes au lieu de 01; il en faut encore 09.

Soit un total de 17 agents de santé qualifiés.

Ainsi, la commune de Kérou a besoin de 17 agents de santé qualifiés. A cet effectif s'ajoute le personnel d'appui et de soutien.

Remarques/ Observations

Le personnel de santé qualifié de la commune de Kérou est très insuffisant. Cette insuffisance est atténuée par le personnel de soutien notamment les matrones qui suppléent l'insuffisance chronique des sages-femmes. De plus, l'ensemble de ce personnel qualifié est concentré dans le centre de santé communal de Kérou. Les centres de santé des arrondissements se retrouvent avec un infirmier pour les soins et une matrone pour les accouchements.

Ces éléments expliquent le faible encadrement sanitaire dans la commune et le faible taux de fréquentation des centres de santé (23,80 % en 1998)¹⁰. Ainsi, la commune de Kérou, compte tenu de l'effectif de sa population et conformément aux normes de l'OMS, nécessiterait pour relever le niveau d'encadrement, de 27 agents de santé, personnel qualifié et de soutien répartis de la façon suivante :

⁹ APDD 2001, Etude sur les stratégies sectorielles et programmes d'activités au profit de la sous-préfecture de Kérou

¹⁰ APDD 1999, Etude monographique de la future commune de Kérou

Récapitulatif des besoins en personnel de santé.

Arrondissements	Besoins en personnel
Kérou	02 Médecin 01 Infirmier d'Etat 04 Sage-femmes 02 Aide-soignants 01 Agent d'Entretien Sanitaire (AES) Soit 10 agents
Brignamaro	01 Médecin 02 Sage-femmes 02 Infirmiers 01 Aide-soignants 01 Agent d'Entretien Sanitaire (AES) Soit 07 agents
Firou	01 Médecin 02 Sage-femmes 02 Infirmiers 01 Aide-soignant 01 Agent d'Entretien Sanitaire (AES) Soit 07 agents
Kaobagou	01 Aide-soignant 01 sage femme 01 Agent d'Entretien Sanitaire (AES) Soit 03 agents
Total	27 agents

5.1.5 Les partenaires de la santé

A compléter

5.1.6 Taux de couverture vaccinale par tranche d'âge suivant les grandes endémies

A compléter

5.1.7 Dépenses de santé

5.1.8 Poids à la naissance

A compléter

5.2 Action sociale

A compléter

5.3 Education

A compléter

5.3.1 Infrastructures scolaires

Infrastructures

- 02 écoles : 01 à Kérou centre avec deux sections et 01 à Brignamaro avec une section, soit au total 03 sections et 03 salles de classe.

Personnel

- 03 enseignants ce qui donne 01 par section (classe)
- Effectif des élèves : 119 dont 53 filles

Besoins exprimés : Néant

Remarques/Observations

L'enseignement maternel, reste le niveau de l'enseignement le plus critique. Le niveau maternel ne dispose pas en effet de locaux appropriés. Il est logé dans les vieux bâtiments délabrés. Les écoles maternelles ne disposent pas de matériel pour l'éveil et la stimulation des enfants. Ce niveau d'enseignement est victime d'un préjugé selon lequel les enfants inscrits au CESE deviennent récalcitrants et insupportables. Les parents préfèrent inscrire les enfants directement au cours d'initiation (CI). Il importe de sensibiliser les parents et d'ouvrir les CESE dans les grandes agglomérations comme Pikiré, Fêtékou et Firou.

5.3.2 Répartition des infrastructures scolaires par niveau

Enseignement primaire

Etat des lieux

- Nombre d'écoles primaires: 23
 - Nombre d'écoles primaires privés : 00 contre 09 niveau département
 - Nombre d'écoles primaires publiques : 23 contre 348 niveau département. Parmi les 23 écoles 14 disposent de 01 à 03 groupes pédagogiques et 09 écoles disposent de 06 groupes pédagogiques. Les écoles sont réparties par Arrondissement comme suit :
 - Kérou : 10 écoles dont 07 disposent de 06 groupes pédagogiques
 - Brignamaro : 07 écoles dont 01 dispose de 06 groupes pédagogiques
 - Firou: 05 écoles dont 01 dispose de 06 groupes pédagogiques
 - Kaobagou : 01 école à 03 classes.
- Nombre de cours au primaire public: 85 contre 1.422 niveau département
- Nombre de salles de classes: 84 contre 1.228 niveau département
- Nombre de classes autorisées : 84 contre 1.268 niveau département
- Nombre d'élèves: 3746 contre 61.562 niveau département
- Nombre d'élèves filles: 1306 contre 21.419 niveau département
- Nombre d'enseignants: 68 contre 1.147 niveau département
- Nombre de places à écrire: 3.515 contre 49.628 niveau département
- Nombre de places assises: 3.308 contre 51.085 niveau département
- Taux brut de scolarisation: 32,3 % contre 59,5 % niveau département

- Taux brut de scolarisation des filles : 24,0 % contre 44,8 % niveau département
- Ratio Elève-Classe: 45 contre 50 niveau département
- Taux de couverture des besoins : 81,0% contre 90,5% niveau département
- Taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaire: 34,2 % contre 43,9 niveau département
- Taux de réussite des filles au Certificat d'Etudes Primaire: 50,0% contre 51,0 % niveau département

Enseignement secondaire

Etat des lieux

- Nombre de collège : 01 à Kérou centre contre 14 niveau département
- Nombre de groupes pédagogiques : 08
- Nombre d'enseignants : 05 (reconnus) sur 07 nécessaires
- Effectif des élèves : 364 dont 49 filles contre 8.147 dont 2.039 filles niveau département
- Nombre de salles de classe : 05 sur 07 nécessaires
- Nombre de tables : 272
- Nombre de bancs : 276
- Taux de réussite au brevet d'études du premier cycle : 57,7 % contre 41,1% niveau département

Besoins exprimés

- Créer des internats dans les chefs lieux d'arrondissement
- Sensibiliser les parents pour la scolarisation des enfants filles et enfants Peuls
- Recruter et former des enseignants
- Eduquer les filles sur la sexualité

Remarques / Observations

- La création des internats dans les chefs-lieux d'arrondissement réduira les peines des élèves qui, une fois admis au cours secondaire ne savent où se loger, faute de tuteurs et/ou de parents. Et quand ils en trouvent, les dures conditions de vie et de travail les amènent à abandonner les cours.
-
- Pour la scolarisation des filles, il est noté que la cause majeure de leur abandon des classes est la maternité précoce surtout au collège. Pour réduire ce phénomène il importe de renforcer l'éducation sexuelle des filles et de sensibiliser les parents. Enfin le recrutement et la formation des enseignants permettront de réduire le déficit de personnel.

Infrastructures et mobiliers

- 33 bâtiments en matériaux définitifs dont 19 sont à rénover
- 40 bâtiments en terre de barre (toit en tôle) dont 21 sont à rénover
- 02 apatams

- 3.515 places à écrire
- 3.308 places assises
- 12 bureaux dont 08 sont à rénover
- 26 latrines dont 03 sont à rénover
- 12 logements dont 11 sont à rénover
- 05 écoles à cantine (Winra, Bérékossou, Pikiré, Firou, Boukoubrou)

5.3.3 Personnel enseignant par catégorie

- 68 enseignants répartis comme suit¹² :
- 32 titulaires
- 36 contractuels (seulement ces catégories sont reconnues par la DDEPS).
- Ratio Elève-Maître: 55 contre 54 niveau département
-

Besoins exprimés

- Créer des internats dans les chefs lieux d'arrondissement
- Sensibiliser les parents pour la scolarisation des filles et les enfants Peuls
- Recruter et former des enseignants
- Eduquer les filles sur la sexualité
-

Normes/Ecarts

- Selon les informations reçues au niveau de la DDEPS Atacora, il faut :
- 01 enseignant par classe
- 50 élèves au maximum par classe
- Les ratios élève-maître et élève - classe montrent qu'il y a par classe 55 élèves en moyenne au lieu de 50. Il faut en effet :
- 84 enseignants alors que 68 sont disponibles. Il manque alors 16 enseignants.
- 85 cours pour 84 classes autorisées mais 84 salles sont effectivement disponibles et autorisées. Sur les 84 classes autorisées 19 sont à rénover et 21 à construire en matériaux définitifs.

5.3.4 Effectifs scolaires par sexe

A compléter

5.3.5 Alphabétisation

Etat des lieux

- 01 Coordonnateur
- Absence de local (propre)
- Absence de supports didactiques
-

Besoins exprimés

- Renforcement de l'alphabétisation
-

Remarques/Observations

- La commune de Kérou à l'image de la plupart des communes du Département est dépourvue du minimum dans le domaine de l'alphabétisation

¹² DDEPS, Annuaire statistiques 2001 ; APDD, BASEDOR, 2002.

5.3.6 Centres de formation

A compléter

5.4 Arts, culture, sports et loisirs

5.4.1 Arts et culture

Etat des lieux

- Danse : sinsinnou, tèkè, tarou, aské, kirarou, goja (flagellation).
- Folklore : groupe de musique moderne (bal poussière)
- Musique : griots, flûte, tam-tam, violon, castagnettes, yèrèkou

Besoins exprimés

- Favoriser l'épanouissement de la femme
- Sensibiliser les populations sur les effets négatifs des cérémonies ruineuses
- Dynamiser les valeurs traditionnelles

Remarques/observations

L'existence de groupes folkloriques interprétant de la musique de type moderne est une innovation qu'on ne retrouve pas dans la zone centre et ouest de l'Atacora. Ces groupes de musique moderne font aussi des prestations lors des cérémonies et autres manifestations dans les villages. La relève au niveau des chanteurs et musiciens traditionnels n'est pas évidente à cause du faible intérêt des nouvelles générations.

5.4.2 Sports et loisirs

Etat des lieux

- Existence d'un Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) à Kérou centre équipé par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT).
- Equipement audio visuel (antenne parabolique, écran moyen, vidéo).
- 01 terrain de football aménagé par la loterie nationale du Bénin.
- 01 maison des jeunes et de la culture.

Besoins exprimés

- Etendre les centres de loisirs modernes aux chefs-lieux des arrondissements
- Promouvoir les infrastructures socioculturelles.
- Développer les autres sports : basket, volley, athlétisme, etc.

Remarques/observations

Les centres de loisirs sont concentrés à Kérou centre. La mise en oeuvre des actions proposées par la population permettra en terme d'impact sur l'environnement social de reconstituer le tissu socioculturel. Cette reconstitution permettra aux jeunes de s'intéresser davantage aux valeurs culturelles par la création de groupes folkloriques traditionnels. La lutte contre certains préjugés sur la femme aura pour impact son accès à des prises de décisions, la réduction des pratiques violentes sur la femme comme l'excision et l'amélioration du taux de scolarisation au niveau des filles.

CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

6.1 Evolution du budget communal

A compléter

6.2 Recettes

A compléter

6.3 Dépenses

A compléter

CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUS DE LA COMMUNE

SECTEURS	POTENTIALITÉS	PROBLÈMES
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole - Personnel enseignant existe - Alphabétisation des adultes - Alphabétisation existe 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'enseignant - Absentéisme de certains enseignants - Insuffisance d'infrastructures scolaires - certaines écoles (classes) en matériaux provisoires - Pas de Locaux d'alphabétisation
Pistes Rurales et Transport	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Piste (Banikoara-Kérou-Pco) (Kérou-Natitingou), (Kérou-yara) Kérou-Pikiré-Bérékossou - Boukoubrou-Manou, Kérou-Firou - 1 Auto-gare (espace disponible) - 4 Véhicules (USPP) 	<ul style="list-style-type: none"> - Piste principale non bitumée - Pistes saisonnières impraticables - Insuffisance Véhicules communautaires - Surcharge des Véhicules
Agriculture, Sylviculture, Elevage, Pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Sol, rivière Mékrou, production de riz, 5 la rages, bovins, caprins, volailles, ovins, production du coton, maïs, sorgho, plantation (manioc, teck, acajou) 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la fertilité du sol (striga) dégradation des plantations par les pachydermes, prolifération des scieurs de bois, non délimitation des zones classées, la baisse de la pluviométrie, diminution des espaces cultivables, matériels agricoles rudimentaire, conflit agriculteurs-éleveurs, difficultés d'accès aux intrants agricoles - Utilisation des pesticides pour la pêche,

SECTEURS	POTENTIALITÉS	PROBLÈMES
		- Manque de réglementation de la pêche.
Artisanats, petites et moyennes entreprises	- Matière première disponible en poterie, vannerie, forgeron, menuiserie, maçonnerie, ferrailleurs, tissage, fromage, beurre de karité, couture, moutarde	- Manque d'outillage - Manque de capital - Manque de formation et de recyclage
Commerce	- Bétail, 3 marchés dont un grand - Marché, coton, Vente de céréales, commerçants	- Inflation des prix, Commerce trop dépendant du revenu de coton, Conflit avec contrôleurs de prix, Manque d'infrastructures commerciales
Ressources humaines (Concertation des cadres)	- Cadres de différentes compétences et expériences disponibles: administrateurs, géographe, économistes, juristes, sociologues etc.	- Manques de concertation et de communication entre les Fils de Kérou - Désintéressement des cadres au développement de Kérou - L'association de développement ne fonctionne pas. - Absence de cadre dans la santé humaine
Energie	- Bois disponibles - pré-électrification communautaire - Panneaux solaires	- Panne du groupe d'électrification - Problème d'entretien du groupe - Exploitation anarchique du bois

CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

La Commune de Kérou appartient à la Zone Cotonnière du Nord Bénin dont les caractéristiques essentielles sont :

Généralités

C'est l'une des régions les plus productrices du pays. Du point de vue activités agricoles, on rencontre :

- les cultures vivrières : maïs, sorgho, igname, niébé
- les cultures industrielles : coton et arachide
- les cultures pérennes : anacardier, manguier

Le système de culture permet un essouchage mécanique, un labour à la culture attelée

Les produits agricoles essentiels sont : le maïs, les cossettes d'igname, l'huile et les galettes d'arachide. La collecte et vente de produits vivriers, bovins, petits ruminants et néré est aux maisons de divers commerçants autochtones ou étrangers.

Les activités animales et halieutiques concernent l'élevage de bovins, d'ovins permettant le développement des embouches. Les soins vétérinaires se sont de plus en plus développés.

L'élevage des taurillons pour la culture attelée y est réputé. L'Apiculture est aussi fortement pratiquée. Par contre les activités extractives et manufacturières sont faibles, de même que celles de services (sauf la distribution d'intrants et le transport à l'attelage).

Choix des filières porteuses

Les cinq (5) filières retenues porteuses pour le développement économique de la zone cotonnière du Nord sont : maïs, riz, élevage (bovins, ovins et volaille) et arachide. Dans toutes les communes, le coton a été choisi comme filière levier, malgré les problèmes actuels. Ce choix se justifie par l'état d'organisation de la filière et l'existence de débouchés. Par contre, si les autres filières bénéficiaient des mêmes atouts, le coton n'aurait jamais été choisi. La filière qui suit est le maïs. Déjà, toutes les communes perçoivent des taxes sur la production du maïs local dans la zone cotonnière du Nord. Les goulots d'étranglement portent sur l'insuffisance de délégation des pouvoirs des services déconcentrés de l'Etat vers les communes et l'absence de cadres compétents pour orienter les municipalités vers des stratégies pertinentes de développement.

Filières leviers de développement économique local

Sur les 5 communes de cette zone, 4 ont choisi comme filière levier le coton. Seule la commune de Ségbana a choisi le maïs comme filière prioritaire à cause de la proximité avec le Nigeria qui facilite une bonne mise en marché à prix satisfaisant. Les raisons du choix de coton par les 4 autres communes sont : les conditions climatiques favorables, le poids économique de la culture, le niveau élevé de production (quantité produite), les superficies cultivables disponibles, l'existence des structures organisées, l'existence de débouchés certains, les possibilités d'investissements, la première des cultures de rente (de point de vue revenu et organisation de la filière), les conditions climatiques favorables.

L'atelier d'identification des filières porteuses organisée à Kandi a permis de retenir le Coton comme filière levier de la commune. Les raisons qui sous tendent ce choix sont es suivantes :

- Le coton est la 1^{ère} culture de rente,
- Les conditions climatiques sont favorables pour son développement,
- Il a un poids économiques important,
- Les surfaces cultivables sont disponibles,
- les structures professionnelles sont bien organisées
- Il existence de débouchés certains pour la production.

Les risques liés à cette filière sont :

- Dégradations avancées de l'environnement (désertification),
- Subventions de la production des pays du Nord,
- Augmentation du prix des intrants,
- Baisse du prix du produit,
- Production vieillit vite les producteurs,
- Baisse progressive de crédibilité du coton

CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Stratégie de développement de la filière maïs au niveau national

Après plusieurs années de résultats mitigés de promotion pour l'utilisation intensive d'engrais, l'augmentation de la production est maintenant surtout axée sur l'utilisation de semences améliorées et l'utilisation limitée d'intrants.

- Améliorer le stockage au niveau des producteurs et des OPA par la mise au point des techniques améliorées
- Améliorer le rendement de la transformation artisanale et semi industrielle par le développement et la diffusion de prototypes d'égraineuses et de moulins plus performants.
- Améliorer une meilleure pénétration des marchés actuels par l'organisation du système d'information sur les prix et des marchés et la diversification des produits.
- Faire des ajustements pour augmenter la rentabilité de la filière et mieux en répartir la plus value.

Stratégies communales

Il s'agira pour les communes de favoriser :

- l'organisation des acteurs de la filière en les regroupant.
- un renforcement des capacités des producteurs et de leur pouvoir de négociation.
- Une amélioration de la capacité physique et financière de stockage des producteurs de manière à limiter les pertes post-récolte et profiter de la variation saisonnière des prix.

Ces activités devraient d'abord se concentrer là où une masse critique de production pourrait avoir un effet d'entraînement. Les communes des départements suivant peuvent être concernés : l'Ouémé, le plateau, l'Alibori et le Borgou

- L'augmentation de la productivité des moulins à maïs
- L'augmentation de la marge des transformatrices et commerçantes informelles

Stratégie nationale de développement de la filière Coton

L'amélioration de la filière coton au Bénin passe par :

- l'amélioration des techniques culturales : les producteurs doivent de respecter les itinéraires techniques et agronomiques. L'approvisionnement en semence n'est pas tout à fait assuré dans le temps voulu et les qualités standard de semence ne sont pas assurées faute de cahier de charge et de contractualisation pour les multiplicateurs. Le semis du coton se fait avec des retards qui sont induits par des difficultés financières lors de la préparation des champs et la mise en place tardive des intrants
- La réorganisation du circuit de commercialisation avec une plus grande implication des représentants des zones productrices de coton.
- La re dynamisation et la dépolitisation des structures comme la FUPRO, les UDP, les UCP et les GV.
- Une plus grande autonomie de gestion et une plus grande transparence dans la conduite des affaires des structures d'accompagnement de la filière que sont l'AIC, la CAGIA, la CSPR etc.
- La diminution de la déviation des intrants vers d'autres cultures. La filière coton supporte une partie des charges d'intrants pour d'autres

filières ainsi que les frais de transaction liés à l'approvisionnement de ces intrants. Il serait souhaitable de prévoir un système d'approvisionnement spécifiques aux autres filières basées entre autres sur des services financiers ou bancaires ciblés.

- La libéralisation complète de la filière.

Stratégies communales

- ◆ Les communes pour permettre à la filière coton de retrouver ses performances du passé, doivent favoriser un climat d'entente et de cohésion au sein des producteurs ainsi que tous les autres acteurs intervenant au niveau de la base. Ceci passe par une restructuration des Groupements villageois et une meilleure définition de leurs rôles et responsabilités.
- ◆ Les autorités communales, faciliteront aussi l'installation des Institutions de Micro Finance qui se spécialiseront sur le financement des intrants des autres filières pour diminuer le détournement des intrants du coton.

Stratégie nationale de développement de la filière Riz

Alors que l'accroissement de la production de riz se confirme, l'objectif principal de la Stratégie va être d'améliorer **la qualité du produit**. Les organisations de producteurs seront mises au centre du dispositif d'amélioration de la transformation et de la commercialisation du riz local pour qu'elles puissent bénéficier au maximum de l'augmentation de la marge de la filière. L'augmentation du prix du riz d'au moins 25% se répercutera directement et de façon amplifiée sur les revenus des producteurs. Elle rendra cette culture plus compétitive non seulement vis à vis des autres cultures vivrières, mais aussi du coton qui de surcroît semble rentrer dans une période de crise. Le premier objectif est donc d'arriver à une production économique qui pourrait déboucher sur une autosuffisance nationale en riz.

- La première stratégie est de rechercher une qualité de riz local pouvant être compétitif avec le riz importé. Ceci n'implique pas seulement l'introduction d'équipements plus performants et appropriés, mais aussi une labellisation du riz local, basé sur le respect rigoureux d'un cahier de charge. Ce cahier de charge couvrira toute la filière, en commençant par le choix de la semence, définissant le mode de battage et d'étuvage pour enfin retenir les types de décortiqueuses.

- L'Etat devra adopter une politique nationale d'incitation du riz paddy par une amélioration du prix d'achat au producteur.
- La deuxième stratégie est de renforcer la capacité des organisations de producteurs de riz, de les rendre fonctionnelles en tant que prestataires de service.
- La troisième stratégie est de renforcer la capacité des prestataires de service dans le domaine de la transformation et la mécanisation agricole.

Stratégies communales

- Les communes se doivent de s'investir pour renforcer les capacités des organisations de producteurs de riz, de les rendre fonctionnelles en tant que prestataires de service. Elles devront devenir de véritables organisations professionnelles et en tant que telles traiter avec les prestataires de services actifs dans le domaine de la production, de la transformation et de la commercialisation. Il s'agit donc de mettre en place des formations professionnelles intensives.
- Poursuivre l'organisation des acteurs de la filière.
- Le renforcement des capacités des producteurs sera étendu jusque dans le domaine des travaux d'aménagement sommaire.
- Adopter les solutions d'aménagement des bas-fonds les moins coûteuses pour améliorer les superficies de production.

CONCLUSION

A l'atelier régional organisé à Kandi le 8 février 2006, la commune a identifié le coton, le maïs, l'élevage, le riz et les cultures maraîchères comme les cinq premières filières porteuses de la commune. Parmi ces filières, le coton a été retenu comme filière levier. Ce choix se justifie par les conditions naturelles qui sont favorables à ces filières.

Le diagnostic de la commune confirme en effet, que la commune dispose de fortes potentialités naturelles qui favorisent le développement des filières ci-dessus identifiées tout au moins en ce qui concerne l'aspect production. Les sols sont ferrugineux tropicaux, ferralitiques, hydromorphes dans les zones marécageuses et dans les bas-fonds ou noirs par endroits. La commune s'étend sur une superficie de 3.745 km² dont environ 40% de terres cultivables. Elle connaît une pluviométrie moyenne de 1.000 mm d'eau par an et est irriguée par le Mékrou et la Pendjari.

Cependant, le développement harmonieux de l'économie locale suppose la levée de certaines contraintes identifiées à savoir l'analphabétisme, les aléas climatiques, l'insuffisance de formation en gestion financière, le dysfonctionnement des Organisations Paysannes, etc.

La levée de ces contraintes peut vite se faire à cause de la disponibilité et de l'ouverture d'esprit de la population qui adopte rapidement les innovations technologiques.